

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/12/2013

Délibération n° D-2013-598

**Rectification d'erreur matérielle - ZAE 'Les Champs de
l'Arrachis'**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nicole IZORE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

Excusés :

Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Rectification d'erreur matérielle - ZAE 'Les Champs
de l'Arrachis'**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La municipalité a réalisé une Zone d'Activités Economiques « Les Champs de l'Arrachis » pour la gestion de laquelle un budget annexe a été créé.

Dans le cadre de la commercialisation des parcelles issues de la ZAE plusieurs cessions ont été entérinées par délibérations du Conseil municipal :

- délibération n°20110221 du 9 mai 2011 concernant la cession de la parcelle HL n° 176 pour 547 m² au prix hors TVA sur la marge de 21 372,24 € et TVA sur la marge incluse de 24 794,63 €,

- délibération n°2012-562 du 3 décembre 2012 concernant la cession de la parcelle HL 181 pour 1351 m² au prix hors TVA sur la marge de 52 785,92 € et TVA sur la marge incluse de 61 238,67 €,

- délibération n°2012-561 du 3 décembre 2012 concernant la cession de la parcelle HL 182 pour 1580 m² au prix hors TVA sur la marge de 61 733,35 € et TVA sur la marge incluse de 71 618,87 €.

Or lesdites délibérations font mention de l'imputation des recettes de cession au bénéfice du budget principal, alors qu'elles auraient dû être au budget annexe « Les Champs de l'Arrachis ».

Afin de corriger ces erreurs matérielles,

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- imputer les prix des cessions validées par les délibérations n°20110221, n°2012-562, et n°2012-561 sur le budget annexe ZAE « Les Champs de l'Arrachis » ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes pièces nécessaires à ces modifications.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL